

Les promesses d'une rencontre avec la Suisse et les Suisses à l'Exposition nationale

Autor(en): **Thévenot, Jean**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **44 (1964)**

Heft 1: **La Suisse et la négociation Kennedy**

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-886916>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les promesses d'une rencontre avec la Suisse et les Suisses à l'Exposition nationale

La notoriété de la Suisse étant à peu près inversement proportionnelle à sa superficie, nombreux de par le monde sont les gens qui pensent *ipso facto* bien connaître les Suisses. Mais, le plus souvent, c'est de la même manière que les Parisiens qui prétendent ne rien ignorer des paysans parce qu'un jour ils sont entrés dans une ferme, s'y sont assis sur un banc, y ont parlé du gel et du soleil et bu du lait cru, mais oui, croyez-moi, cru, encore tout chaud et même avec des poils de vache dedans.

LE SUISSE, CET INCONNU

Certes, c'est de tout peuple qu'on peut dire qu'il est impossible de le comprendre dès le premier abord, dangereux de le juger sur les apparences ou la réputation, injuste de lui faire cette réputation en généralisant à partir de quelques observations superficielles du genre : les Français sont légers, les Allemands sont lourds, les Italiens ne pensent qu'à jouer de la mandoline et les Mexicains à faire la révolution. Cependant, aucun peuple peut-être n'est autant que le Suisse difficile à saisir dans son exacte réalité, profondément enracinée, justement, dans un vieux fond paysan. C'est au point même que, dans cette réalité, il y a parfois un véritable chassé-croisé entre les défauts et les qualités qu'on lui prête!

Pour qui veut y voir clair, cela commence par une curieuse question : s'il est évident que la Suisse existe, en est-il de même des Suisses? La question, disons-le, paraît même stupide. Et pourtant...

UN SYNDICAT D'AUTONOMISMES

Ailleurs, on est Chinois, Hollandais, Grec ou Bulgare, Monégasque.

Dans cet « État continental et alpestre de l'Europe Centrale », comme dit le dictionnaire, on est Bâlois ou Vaudois ou Grison ou Tessinois.

Certain grand lac commun à la Suisse et à la France, à Évian on



« Un particularisme ombrageux... »

(photo Abplanalp.)



l'appelle volontiers le Lac de Genève. A Lausanne : le Lac Léman, car il ne saurait être question que Genève seule le revendiquât. Et, à Genève aussi : le Lac Léman, car, oui, les Genevois conviennent qu'il ne leur appartient pas en exclusivité.

A travers toutes les querelles de clocher et tous les échanges de raileries, auxquels l'étranger aurait tort de s'arrêter trop longuement et d'attacher trop d'importance, la vie suisse est faite d'autant d'attachement farouche de chacun à ses propres singularités que de conciliant respect de celles du voisin, de tolérance réciproque dans une même volonté de cohabitation. Comme dans les bons ménages. Et d'ailleurs, le contrat constitutionnel des Suisses confédérés est bien celui d'une alliance entrés Cantons et États souverains.

Dans sa pénétrante et lumineuse analyse de « la Suisse à contre-courant », M. Herbert Lüthy a très judicieusement souligné que la principale ressemblance des Suisses est le commun amour de leur dissemblance. « L'un des traits saillants de cette ressemblance, c'est précisément ce patriotisme local, ce particularisme ombrageux et parfois caricatural, le « Kantönligeist », qui constitue, en ayant l'air de la nier, l'unité de la Suisse. »

Un autonomiste breton, gallois ou sicilien est un danger pour l'unité nationale. Un autonomiste valaisan, grison ou appenzellois est « le patriote suisse modèle, le type d'homme même à qui la Suisse doit son existence ». En d'autres termes, il n'est pas autonomiste, puisqu'il est par définition autonome et la Suisse, en somme, un syndicat d'autonomistes.

L'UNITÉ DANS LA PLURALITÉ ET LA DIVERSITÉ

Toutes ces données subtiles et complexes de la réalité helvétique, qu'il est si difficile d'apprécier d'un regard rapide, l'Exposition Nationale Suisse les présentera de façon claire et concrète, en une synthèse telle que « le visiteur verra d'emblée ce que des semaines de voyage en Suisse ne lui permettraient pas de découvrir ». Et encore faut-il préciser que cette information globale ne résultera pas seulement de l'importance de l'éventail des choses montrées et des mots employés mais qu'elle se lit déjà dans la conception même de l'Exposition.

Si les produits de l'économie nationale doivent bien entendu y figurer (ce qui apprendra que « le pays de l'horlogerie, du fromage et du chocolat » est aussi celui des brevets, des machines-outils, des produits chimiques et de bien d'autres fabrications, toujours la nécessaire rectification des idées reçues!), ce ne sera pas une foire d'échantillons mais une exposition thématique, le propos fondamental étant d'aller au-delà d'un simple recensement descriptif du présent, de le placer dans son contexte chronologique, d'expliquer ce qu'il doit au passé et comment il prépare l'avenir.

Dans un État centralisé, un tel programme eut signifié : décision par le pouvoir central, exécution par les organismes régionaux ou locaux concernés. Dans cette démocratie fédérale, c'est le processus exactement inverse qui a été suivi : l'Exposition est l'œuvre de multiples institutions publiques et privées, qui ont librement élaboré en commun la discipline indispensable à une tâche nationale. Du

reste, la subvention de la Confédération ne représente qu'un dixième du budget total de l'entreprise.

UN EXEMPLE A MÉDITER

Les réflexes ancestraux sont, en Suisse, si naturels que les organisateurs de l'Exposition n'avaient pas remarqué que son implantation, vue d'avion ou sur plan, évoque l'image d'une arbalète, qui ne saurait donc être que celle de Guillaume Tell.

Pourtant, nul symbole ne pouvait être en l'occurrence plus opportun! Retenons-le, avec tout ce qu'il exprime de courage et d'optimisme.

L'Exposition de 1964 a été voulue d'abord comme occasion de rencontre entre les Suisses et comme moyen de faire à nouveau le point au terme d'une génération (puisque ces manifestations sont espacées d'environ 25 ans). Son but ultime est d'œuvrer « pour la Suisse de demain » et de donner aux Suisses « de nouvelles raisons de croire et de créer ». C'est déjà beaucoup. Mais, on peut en être sûr, ce ne sera pas tout.

Pour quiconque, de quelque région du monde qu'il soit venu, la visite de cette exposition nationale sera un pèlerinage aux sources. A des sources pures où chacun pourra puiser d'utiles enseignements. Car, il faut enfin répondre à la question de Ramuz : non, un petit pays n'est pas nécessairement condamné par sa petitesse même à ne pas connaître la grandeur!

Une mais non unitaire, solidaire mais diverse, tenant au monde le même langage en des langues différentes, la Suisse connaît la grandeur des exemples qu'elle donne à la communauté internationale en quête d'harmonie.

Jean Thévenot.